

# COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-HELPE

DEPARTEMENT du NORD  
ARRONDISSEMENT D'AVESNES/HELPE - CANTON D'AVESNES/HELPE

13, Le Village  
59440 DOMPIERRE-SUR-HELPE  
Tél. : 03.27.61.04.11  
[mairie@dompieresurhelpe.fr](mailto:mairie@dompieresurhelpe.fr)

## ARRETE REGLEMENTANT L'UTILISATION DU TERRAIN DE FOOTBALL

Nous, Jean-Pierre Libert, Maire de la Commune de Dompierre sur Helpe,

Considérant l'aggravation des conditions atmosphériques,

Considérant qu'il y a lieu de prendre les mesures nécessaires pour l'utilisation du terrain de football pendant les intempéries.

### **ARRETE**

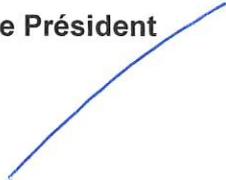
**Article 1** : L'utilisation du terrain de football est interdite uniquement aux séniors le dimanche 31 mars et le lundi 01 avril 2024.

Tournois des jeunes organisés de longues dates et ceux depuis 37 ans.

**Article 2** : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dompierre sur Helpe,  
Le 26 mars 2024

Le Président

  
Eric BRASSELET

Le Maire,

  
  
Jean-Pierre LIBERT